

3 photos  
d'identité



SOIGNEZ VOTRE AVENIR

8, Quai André Lassagne - 69001 Lyon  
Tél. 04 78 27 72 02 - Fax 04 78 28 51 86

www.supsante.com

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE  
N° de Formation Continue: 11751601275



# Fiche d'inscription

préparation AS-AP  
2011/2012

NOM .....

Prénom ..... Date de Naissance ...../...../.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. (fixe obligatoire): ..... Tél. port. ....

E-mail .....@.....

Profession des parents: Père: .....

Mère: .....

Après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription mentionnées au verso,  
sollicite son inscription à :

	Stages intensifs		Formations de base: matières obligatoires	Matières complémentaires
	<b>APS1</b> du 28 février au 5 mars 2011	<b>APS2</b> du 25 au 30 avril 2011	<b>AP 3</b> Formation De septembre 2011 à avril 2012	Maths + Biologie
Coût	300 €	200 €	1030 €	570 €
Cochez ici				

## Modalités de règlement:

### Préparation AP3:

- 500 € à l'inscription
- le solde quinze jours avant la rentrée.

**Nota:** frais annexes: seuls sont à prévoir des frais de photocopiés, documents de travail, aide-mémoire pour un montant d'environ 270 €.

### Stages Intensifs (APS1 - APS2) :

- Le montant total du stage

Sup Santé vous permet de prendre une inscription groupée (stage intensif + préparation AP3). Pour réaliser cette double inscription, il vous suffit de joindre un chèque de 650 €.

En cas d'échec au concours, cette somme sera considérée comme votre premier acompte sur le règlement de la préparation AP3.

Fait à ....., le.....

Signature

# Renseignements complémentaires

Niveau d'Études (si en terminale, précisez la série): .....

Si vous avez déjà effectué une préparation, merci de préciser le centre de formation: .....

Diplôme(s) obtenu(s): .....

## Formation envisagée

Aide Soignant

Auxiliaire de Puériculture

## Comment avez-vous connu Sup Santé ?

Par un professeur

Par une affiche Sup Santé

Par un chef d'établissement

Sur un salon d'information, lequel ?

Par un conseiller d'orientation

Par une relation personnelle

Par une annonce presse (précisez le journal):

Par un mailing Sup Santé que vous avez reçu

Par Internet, précisez :

Par une distribution à la sortie d'un concours

• Site .....

Autres précisez :

• Moteur de recherche  
(Google, Yahoo...) .....

• Forum de discussions  
(Chat, Blog...) .....

## Conditions générales d'inscription

### INSCRIPTION

Compte tenu du nombre limité de participants par module, votre inscription est à prendre le plus rapidement possible.

Pièces à joindre pour l'inscription :

- La fiche d'inscription complétée et signée

- Trois photos d'identité récentes

- Les frais d'inscription de 500€ (chèque à l'ordre de Sup Santé)

- La photocopie du diplôme ou de l'attestation du niveau d'études qui dispensent de l'épreuve écrite

- Une lettre de motivation

Attention, tout dossier incomplet retardera votre inscription.

### DISPENSES DE L'ÉPREUVE ÉCRITE

• Le BEP Carrières Sanitaires et Sociales, le CAP petite Enfance ou le BEPA Service aux personnes;

• Tout Bac quelle que soit la série ou son équivalent;

• Une première année complète d'études en soins infirmiers.

### RÈGLEMENT

Le règlement complet doit être impérativement effectué aux dates fixées. Tout retard de règlement pourrait entraîner l'exclusion provisoire de l'étudiant.

### DÉSISTEMENT

**Tout cas de désistement doit être justifié et notifié par lettre recommandée avec accusé de réception (ex.: joindre un certificat médical en cas de maladie).**

#### Préparation AP3:

• Réussite au concours d'aide soignant ou d'auxiliaire de puériculture, avant le 1er jour de la scolarité remboursé de 90 % de l'acompte;

#### • Autres cas:

- Désistement avant la rentrée du module : remboursement de 50 % des sommes versées.

- Désistement après la rentrée du module : **aucun remboursement, toute scolarité commencée est intégralement due.**

**Stages intensifs (APS1/APS2):** en cas de désistement survenant au plus tard 15 jours avant le début du stage, il est procédé au remboursement de 70 % de son montant. Passé ce délai, la totalité des sommes versées reste acquise à Sup Santé.

**Nota:** désistement sur une "inscription groupée stage intensif/préparation AP3":

- sur la partie "stage intensif", application de la règle générale;

- sur la partie "préparation AP3", application de la règle générale sur la somme de 650 euros moins le coût du stage.

### EXCLUSION

La direction pédagogique se réserve le droit d'exclure des étudiants en cas de comportement répréhensible ou de résultats notoirement insuffisants à l'issue des examens de contrôle du premier trimestre.

Dans ce cas, il est procédé au remboursement de 50 % de la deuxième traite.

